

GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES

1. Pondération des critères

Critère	Pondération
Prix des prestations	40 points
Valeur technique	60 points
TOTAL	100 points

A. CRITÈRE PRIX (40 POINTS)

Méthode de notation

La note prix est calculée selon la formule :

Note Prix = (Montant de l'offre la moins-disante / Montant de l'offre analysée) × 40

Le montant retenu est le montant total HT figurant au DPGF/BPU.

B. VALEUR TECHNIQUE (60 POINTS)

Sous-critère n°1 : Performances et adéquation de l'équipement au besoin (30 points)

Éléments évalués	Note maxi
Conformité aux exigences minimales du CCTP	10
Niveau des performances techniques	8
Qualité des équipements et composants proposés	4
Équipements et accessoires inclus	4
Fonctionnalités complémentaires valorisantes	4
TOTAL	30

Échelle d'appréciation

- Très satisfaisant : 100 % de la note
 - Satisfaisant : 75 %
 - Moyennement satisfaisant : 50 %
 - Insuffisant : 25 %
 - Non renseigné ou non conforme : 0 %
-

Sous-critère n°2 : Ergonomie, sécurité et utilisation pédagogique (15 points)

Éléments évalués	Note maxi
Ergonomie de l'interface utilisateur	4
Facilité d'apprentissage et de prise en main	4
Outils pédagogiques et aides à la programmation	3
Niveau de sécurité proposé	4
TOTAL	15

Sous-critère n°3 : Installation, formation, garantie, maintenance et SAV (15 points)

Éléments évalués	Note maxi
Organisation de l'installation et mise en service	3
Qualité du programme de formation	4
Conditions de garantie	3
Organisation du SAV et assistance technique	3
Prestations complémentaires de maintenance	2
TOTAL	15

CALCUL DE LA NOTE FINALE

Critère	Note obtenue
Prix / 40	
Valeur technique / 60	
TOTAL / 100	

L'offre économiquement la plus avantageuse sera celle obtenant la note globale la plus élevée